



SCHWEIZERISCHE BÄUERLICHE BÜRGSCHAFTSGENOSSENSCHAFT  
CAISSE AGRICOLE SUISSE DE GARANTIE FINANCIÈRE

# 87<sup>ÈME</sup> RAPPORT DE GESTION 2007





# RAPPORT ANNUEL 2007

## 1. Membres du comité

Andreas Schmid	Président Membre comité directeur Agriculteur Vorderbergstrasse 12, 5703 Seon
Franz Jung	Vice-président Membre comité directeur Agriculteur Waldhausstrasse 40, 6274 Eschenbach
Paul Neuhaus	Membre comité directeur auparavant Banque cantonale d'Argovie Gäbistr. 12, 5223 Riniken, AG
Jacques Maître	Membre comité directeur Ing. Agr. FH Chambre d'Agriculture Jurassienne 2853 Courfaivre
Eric Charrière	Banque Raiffeisen Ch. de la Grand-Gîte 5, 1630 Bulle
Dr. Christophe Eggenschwiler	Responsable du Département de l'Economie agraire Union suisse des paysans Ingénieur agronome EPF dipl. Laurstrasse 10, 5201 Brugg
Rolf Gerber	Chef du Département paysage et nature Ingénieur agronome EPF dipl. Neumühlequai 10, 8090 Zürich
Dr. Hermine Hascher	Secrétaire de l'union des paysans de Thurgovie Ingénieur agronome EPF dipl. Amriswilerstrasse 50, 8570 Weinfelden
Ruedi Krummenacher	Gérant Caisse agricole de crédit et garantie du canton d'Argovie Fröhlichstrasse 55, 5200 Brugg



## 2. Organe de contrôle

Werner Neuhaus

Chef des finances  
Union suisse des paysans  
Laurstrasse 10, 5200 Brugg

Peter Vismara

Banque Raiffeisen  
Wasserschloss  
Dohlenzelgstrasse 8, 5210 Windisch

Rolf Leu

Banque cantonale d'Argovie  
Dpt. Clientèle entreprise  
Bahnhofstrasse 23, 5200 Brugg

## 3. Employés

Martin Würsch

Gérant  
Ing. Agr. FH, dipl. Expert fiduciaire

Anna Darioli-Muff

Secrétaire



## 4. Avant propos

A bien des égards, l'année 2007 a été une année très réjouissante pour la Caisse agricole suisse de garantie financière. A mentionner d'une part l'absence de pertes sur les cautions pour l'année 2007 et d'autre part la confirmation de la décision d'exonération d'impôt par l'administration fiscale du canton d'Argovie. Ces deux éléments contribuent au fait que nos comptes bouclent avec un bénéfice de près de CHF 27'000.-. La situation des placements ne s'est pas rétablie de manière importante pour les obligations. Les nouveaux placements n'ont pu être effectués qu'avec des rendements inférieurs à 3%. Le rendement moyen de nos obligations s'établit à 3 1/4% en chiffres ronds.

Le volume des demandes est aussi réjouissant : 44 nouvelles requêtes ont été déposées, soit une augmentation notoire par rapport aux années précédentes. Il est difficile de dire si ce trend va se confirmer. Enfin, nous relevons que, grâce à l'augmentation constatée des prix à la production (lait, porcs, etc.), l'envie d'investir des agriculteurs est stimulée. De nouveaux "créneaux de production d'énergie" (éoliennes, biogaz, installations solaires photovoltaïques) induiront de nouveaux investissements. L'insécurité des paysans par rapport aux discussions au sujet des discussions sur les accords de libre échange avec l'Union européenne et le fait que les investissements dans les bâtiments peuvent, en règle générale, être financés en suffisance par les généreux crédits d'investissement, sont deux éléments qui plaident pour une stagnation des requêtes déposées auprès de notre caisse.

Sur la base des demandes déposées, on peut constater de manière claire que les petites cautions (entre CHF 30'000.- et 60'000.-) sont en nette régression.

La collaboration avec les institutions financières (caisses de crédit, banques et organismes d'aides) reste importante. Pour l'année 2007, nous avons pu mener des discussions avec l'Aide Suisse aux Montagnards et la Fédération Raiffeisen. Ces discussions ont permis de présenter les possibilités et les limites de notre Caisse de garantie financière.

Au cours de l'année 2007, l'ensemble des archives a été répertorié et classé de manière professionnelle par des spécialistes de l'Association des archives agraires. Ces travaux préparatoires se sont révélés très utiles pour la demande d'exonération d'impôts et le déménagement dans nos nouveaux bureaux. Depuis avril 2008, la Caisse agricole suisse de garantie financière a investi de nouveaux locaux de bureaux à la Stapferstrasse 2 à Brugg.

Nous tenons à remercier nos membres et les institutions de crédit pour leur soutien et la bonne collaboration.

Brugg, 14.05.2007

Le président :

Le gérant :



Andreas Schmid



Martin Würsch

## 5. Organisation

### 5.1 Membres sociétaires

Au 31.12.2007, notre caisse compte 87 (2006: 89) associés avec un total de 495 titres de participation (2006: 529). Deux sociétaires ont démissionné. Nous rendons un hommage particulier à la communauté de travail des éleveurs bovins suisses avec siège à Berne qui a renoncé au remboursement de 30 parts sociales au bénéfice du fonds de secours.

### 5.2 Assemblée générale

La 87<sup>ème</sup> assemblée générale a eu lieu le 12 juin 2007, pour la première fois avec la Fondation suisse pour l'encouragement à la propriété du logement (SFWE) à Soleure. Outre l'assemblée générale ordinaire, les milieux intéressés ont pu participer à la séance du Conseil de fondation ou avoir le privilège de prendre part à une visite guidée de la ville, fort intéressante.

Le protocole de la 86<sup>ème</sup> Assemblée générale a été adopté. Sur la base du rapport de l'organe de révision, l'assemblée générale a approuvé la décision de servir un intérêt de 3.0% pour les titres de participation. La décharge a été donnée au comité et à la direction.

### 5.3 Direction

Lors de sa 133<sup>ème</sup> séance du 03.05.2007 à Brugg, la direction régla les problèmes courants. La menace d'une taxation fiscale suite à la mise en cause de l'exonération fiscale a suscité bien des discussions, car un montant de environ CHF 19'000.- était en jeu.

La direction approuva les comptes annuels et le rapport de gestion à l'attention de l'Assemblée générale.

### 5.4 Comité directeur

Le comité directeur, étant compétent pour l'examen des demandes de cautionnement, les a toujours traitées indépendamment les unes des autres. Deux séances ont été nécessaires pour l'examen de ces affaires.

A l'occasion de l'excursion de la direction dans le canton du Jura, l'exploitation de deux requérants a été visitée.

Lors de l'examen des différentes demandes, le comité directeur s'est surtout penché sur la portée de l'endettement futur du requérant, dans la perspective de l'avenir de l'exploitation. Une grande attention doit également être vouée à la garantie des crédits dont nous nous portons garant.

Lors de sa 204<sup>ème</sup> séance, le comité directeur a traité des conséquences induites par les modifications du code des obligations entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008. A cours de l'année 2008, les statuts doivent être révisés en regard de l'office de révision. Nous devons, à tout le moins, élire un office de révision tel qu'imposé par la loi.

### 5.5 La gérance

La gérance s'est occupée des demandes présentées et les a examinées avec les requérants. Elle a procédé à différentes clarifications et a transmis les demandes définitives au comité directeur avec un rapport et une proposition.

La surveillance des demandes de cautionnement révèle que la plus grande partie des débiteurs respectent leurs engagements.

En parallèle avec son activité de responsable de la gérance proprement dite, Martin Würsch a suivi et achevé avec succès une formation complémentaire d'expert fiduciaire diplômé et il a dispensé des cours divers comme enseignant.

Le secrétariat est tenu par Anna Darioli-Muff.

## 6. Cautionnements

### 6.1 Demandes de cautionnement

Au cours de l'année, 32 (2006: 32) demandes de cautionnement ont été présentées. 44 demandes ont été soumises au comité directeur avec rapport et proposition à l'appui. Onze demandes (2006: 6) ont été rejetées par le comité directeur. Une demande a été retirée, 6 requêtes acceptées n'ont par la suite pas été mises en oeuvre (4 ont pu être directement financées, 2 achats immobiliers n'ont pas pu être réalisés).

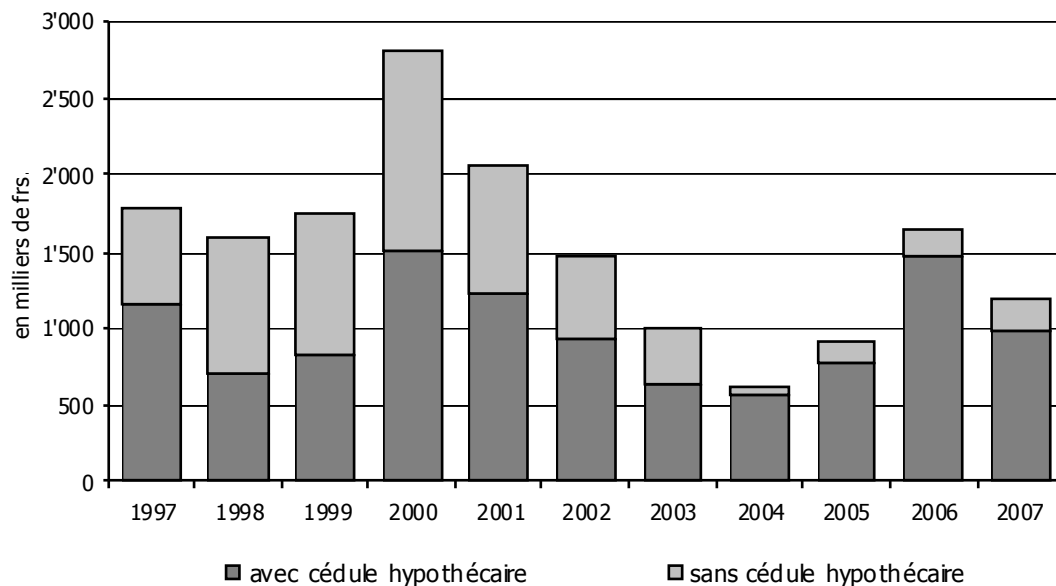
25% (2006: 19%) des demandes ont dû être rejetées. Les raisons de ces refus sont multiples. Le plus souvent, le rejet d'une demande se fonde sur une capacité de charge insuffisante, voire un surendettement, que notre cautionnement ne permettrait pas de réduire (2007: 10 demandes d'assainissement de dettes).

La somme accordée s'élève à fr. 2'265'000.00 (2006: 2'315'000.00) dont CHF 555'000.- n'ont pas été requis. Par contre, la somme totale engagée par signature se monte à 1'075'000.00 de francs.



## 6.2 Cautionnements accordés

Au cours de l'année sous revue, la caisse a signé 12 (2006: 28) cautions représentant un capital de fr. 1'195'000.00, par rapport à fr. 1'642'500.00 l'année précédente.



### Répartition des cautionnements

8 cautions avec gage immobilier complémentaire d'un montant de	fr.	980'000.00
4 cautions sans sécurités supplémentaires	fr.	215'000.00

---

**Total** **fr. 1'195'000.00**

Les garanties immobilières se trouvant auprès des créanciers ont été constituées conformément aux charges maximales selon la loi fédérale sur le droit foncier rural.

Le montant moyen des nouveaux engagements par cautionnement atteint fr. 99'580.00 (2006: fr. 58'660.00).



## 6.3 Analyse de risque

L'analyse de risque intervient lors de l'examen de la demande par le gérant. Chaque requérant fait l'objet d'une visite pour permettre une meilleure analyse de critères tels que la personnalité, la situation familiale, la gestion de l'entreprise.

Si la requête est transmise au comité directeur, les bouclements comptables des trois dernières années et un budget d'exploitation sont en règle générale jointes au dossier. Un extrait du registre de l'offices des poursuites et faillites est obligatoirement joint à la demande à son enregistrement.

Si la caution (dès CHF 60'000.-) nécessite une cédule, elle doit être établie à un montant inférieur à la valeur vénale des l'immeuble. En règle générale, une cédule est considérée comme sécurité suffisante, si sa valeur n'excède pas, pour des immeubles agricoles, trois fois la valeur de rendement agricole.

Nous demandons chaque année l'état des cautionnements aux institutions qui assurent le financement.

Un amortissement non effectué (sans demande de report) induit une remarque et un questionnement du débiteur. En cas de récidive, un risque supérieur de perte est pris en compte. Sur demande des institutions de financement, le rating est modifié.

Estimation Risque de perte	Crédits en cours	Sûretés valeur nominale	Net	Pondé- ration	Risque de perte
Perte probable	91'339	31'339	60'000	90.0%	54'000
Danger important	149'072	97'000	52'072	40.0%	20'828
Danger modéré	245'696	181'666	64'030	30.0%	19'209
Attention requise	837'313	747'113	90'200	20.0%	18'040
Sans remarque	5'525'106	2'557'564	2'967'542	5.0%	148'377
<b>Total</b>	<b>6'848'527</b>	<b>3'614'682</b>	<b>266'302</b>	<b>3.76%</b>	<b>260'000</b>

## 6.4 Amortissements

A la fin de l'année, notre caisse de garantie financière a 225 (2006: 250) engagements de cautionnements ouverts. Les agriculteurs, qui ont eu recours au cautionnement, ont en règle générale rempli leur obligation de remboursement. On peut signaler le nombre de remboursements suivants:

204 débiteurs	ont fourni des amortissements d'un montant de	fr.	1'170'335.00
37 débiteurs	ont remboursé leur crédit	fr.	328'933.00
<b>Amortissement total pour l'année sous revue</b>			<b>fr. 1'499'268.00</b>

21 débiteurs	avec un montant total de cautionnement de fr. 1'286'897.00 n'ont pas fait de remboursement:
6 débiteurs	ne nous ont pas été annoncés à l'heure de la rédaction du présent rapport
4 débiteurs	ont demandé un sursis de paiement pour l'année 2007
8 débiteurs	doivent effectuer leur premier paiement après 2007
3 débiteurs	ayant obtenu un cautionnement, avec un montant total des crédits cautionnés de fr. 120'000.00 sans donner de raisons, n'ont pas effectué de remboursement. Pour deux crédits, il existe des sécurités supplémentaires d'un montant de fr. 57'000.00.

## 6.5 État des cautionnements au 31 décembre 2007

Conformément aux modifications intervenues au cours de l'exercice, les cautionnements au 31 décembre 2007 étaient les suivants:

250	cautionnements état au 31.12.2006 pour un capital de	fr.	7'152'795.00
+	12 cautionnements nouveaux pour un capital de	fr.	1'195'000.00
-	37 cautionnements remboursés et expirés	fr.	-328'933.00
-	amortissements par les débiteurs	fr.	-1'170'335.00
<b>= 225 État au 31.12.2007</b>			<b>fr. 6'848'527.00</b>

## 6.6 Montant engagé

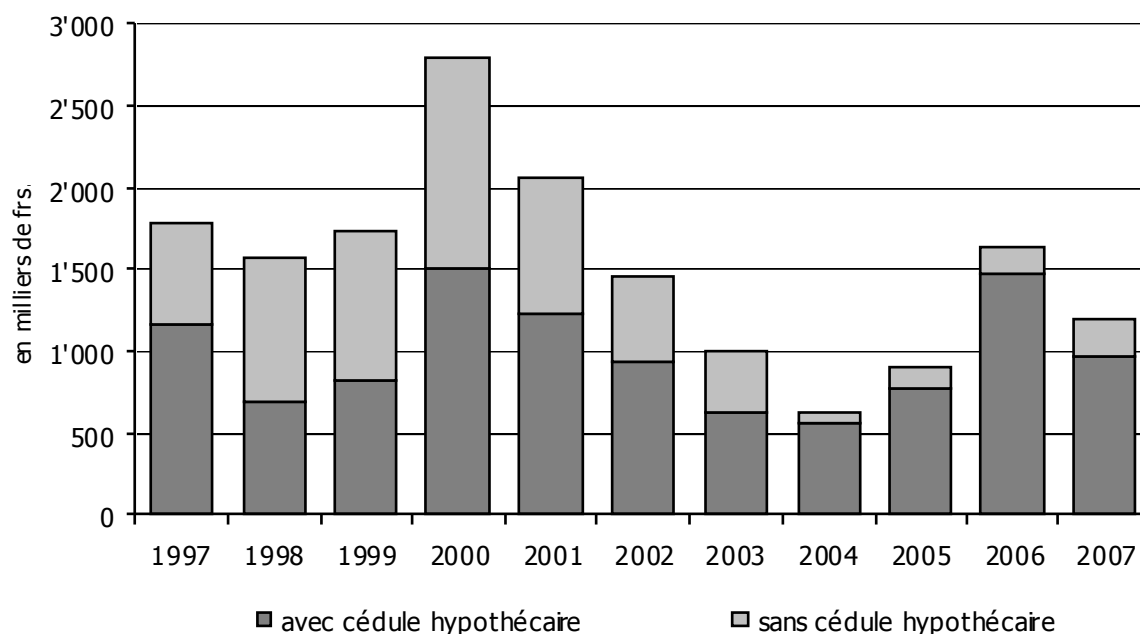
L'engagement proprement dit est plus élevé que le capital effectif. Le montant engagé tient compte des frais supplémentaires pour les services d'intérêts, les frais administratifs et les coûts de poursuites éventuelles. Le montant cautionné est estimé comme suit:

Capital cautionné	fr.	6'848'527.00
+ Engagement pour les intérêts et autres frais (10%)	fr.	684'853.00
+ arrondi	fr.	66'620.00

**Total du montant engagé fr. 7'600'000.00**

Le montant cautionné représente environ 2.1 fois la fortune nette de la caisse de garantie financière. Le montant maximal pouvant être engagé représente 2.4 fois la fortune nette de la caisse de garantie financière. Ainsi, la caisse est en mesure d'offrir une bonne sécurité par rapport aux fournisseurs de crédit, ce qui doit se répercuter par un taux d'intérêt relativement bas pour les crédits cautionnés.

Nous considérons qu'un montant d'environ fr. 170'000.00 à fr. 250'000.00 se trouve en péril. Ce qui représente à peu près 3.8% du total de la somme cautionnée.



## 6.7 Répartition des cautionnements

110 cautionnements avec gage immobilier	fr.	4'961'883.00
115 cautionnements sans gage immobilier	fr.	1'886'644.00
<b>Total</b>	<b>fr.</b>	<b>6'848'527.00</b>

Les cautionnements en faveur des propriétaires ont pu, de surcroît, être garantis par des gages immobiliers. La garantie est limitée aux charges maximales conformément à l'article 73 de la loi fédérale sur le droit foncier rural.

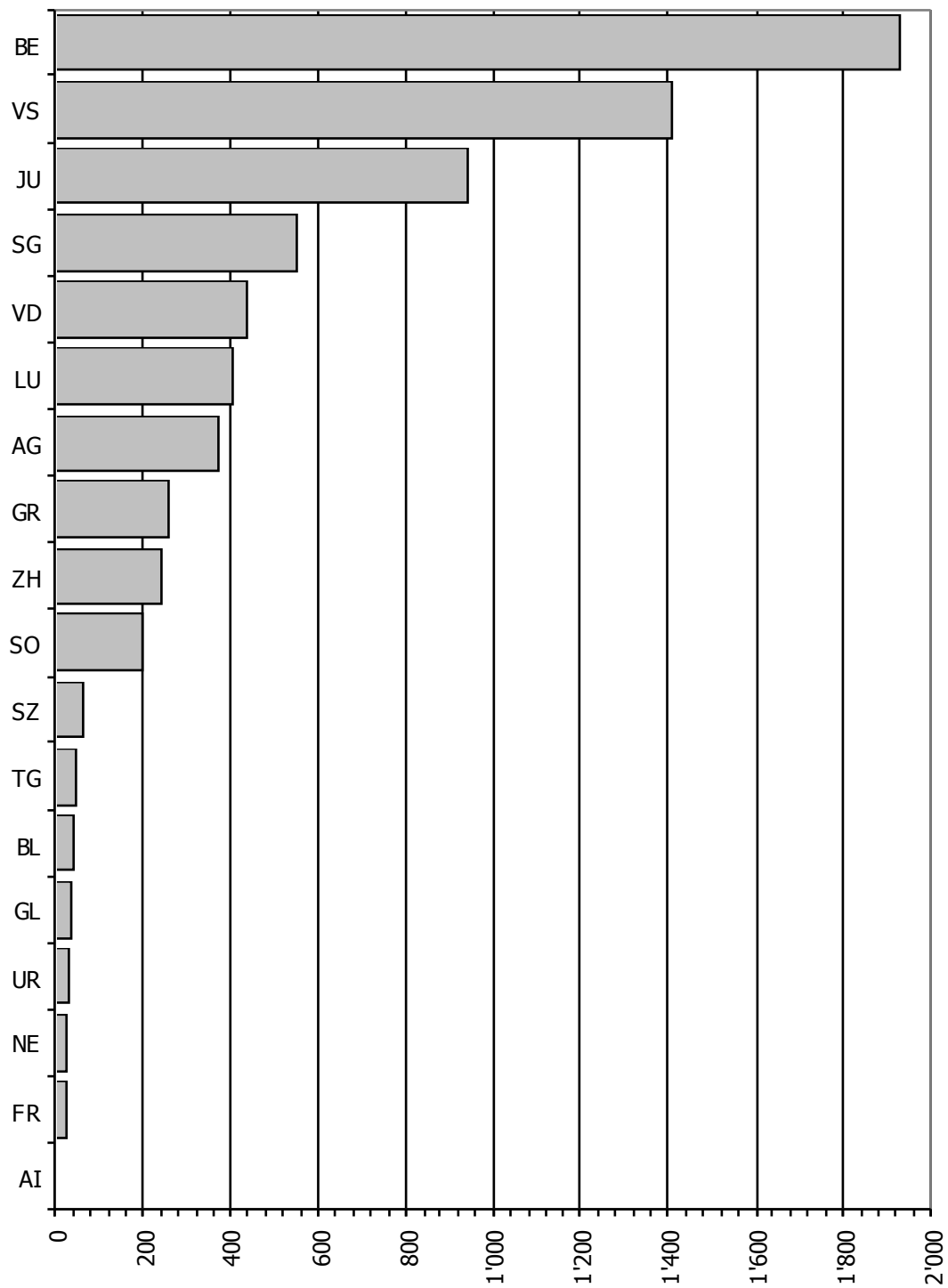
Le montant initial de ces cautionnements s'élève à	fr.	13'775'500.00
Depuis 1921, la caisse a cautionné 4'383 prêts représentant un capital de	fr.	88'400'948.00

## 6.8 Pertes

Dans l'exercice sous revue, aucune perte n'a été enregistrée.



## 6.9 Nombre de cautionnements par canton



## 7. Fonds de secours

Conformément aux statuts, le rendement du fonds de secours peut être utilisé pour verser des montants à fonds perdu en faveur de familles paysannes. Au cours de l'année sous revue, deux montants de total fr. 10'000.00 a été versé par ce fonds.

Grâce au don accordé par la Communauté de travail des éleveurs suisse de bétail (ASR), le fonds de secours a pu être augmenté de fr. 9'000.-.

Capital au 31.12.2007	fr.	698'705.80
Montant initial du fonds	fr.	414'345.65
<hr/>		
<b>Moyens à disposition aux fins de contributions</b>	<b>fr.</b>	<b>284'360.15</b>



# COMPTES

## 1. Bilan au 31.12.2007

### 1.1 Actifs

Libellé	Solde fr.	Année précédente fr.	changement en %
<b>ACTIFS</b>	<b>3'276'439.18</b>	<b>3'279'684.98</b>	0%
<b>Fortune de roulement</b>	<b>168'550.18</b>	<b>247'883.98</b>	-32%
<b>Liquidités</b>	<b>155'037.33</b>	<b>234'250.33</b>	-34%
Caisse	96.50	96.50	0%
Comptes bancaires, Comptes à terme	154'940.83	234'153.83	-34%
	-	-	
<b>Créances</b>	<b>13'512.85</b>	<b>13'107.65</b>	3%
Créances	2'520.95	-	
Impôt anticipé	10'991.90	13'107.65	-16%
<b>Actifs transitoires</b>	<b>-</b>	<b>526.00</b>	-100%
Charges payées d'avance	-	526.00	-100%
Revenus à recouvrer, intérêts courus	-	-	
<b>Fortune de placements</b>	<b>3'107'889.00</b>	<b>3'031'801.00</b>	3%
<b>Placements financiers</b>	<b>3'107'888.00</b>	<b>3'031'800.00</b>	3%
Obligations suisses	3'194'833.00	3'513'073.00	-9%
Obligations étrangères	48'325.00	50'650.00	-5%
Comptes à terme > 3 mois	250'000.00	-	
Actions et fonds suisses	201'626.00	221'805.00	-9%
Actions et fonds étrangères	102'344.00	-	
Autres papiers-valeurs	400.00	400.00	0%
Réserve pour fluctuation de cours	-689'640.00	-754'128.00	-9%
	-	-	
<b>Valeurs mobilières</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	<b>0%</b>
Valeurs mobilières	1.00	1.00	0%

## 1.2 Passifs

Libellé	Solde fr.	Année précédente fr.	changement en %
<b>PASSIFS</b>	<b>3'276'439.18</b>	<b>3'279'684.98</b>	0%
<b>Capitaux externes</b>	<b>31'085.35</b>	<b>46'161.50</b>	-33%
<b>Capitaux externes à court terme</b>	<b>14'191.65</b>	<b>5'000.00</b>	184%
	-	-	
<b>Passif transitoires</b>	16'887.85	22'155.65	-24%
	-	-	
<b>Provisions</b>	5.85	19'005.85	-100%
Provisions fiscales	-	19'000.00	-100%
Autres provisions	5.85	5.85	0%
<b>Capitaux propres</b>	<b>3'245'353.83</b>	<b>3'233'523.48</b>	0%
<b>Fonds liés</b>	<b>698'705.80</b>	<b>699'705.80</b>	0%
Fonds de secours	698'705.80	699'705.80	0%
<b>Capital social et titres de participation</b>	<b>1'348'500.00</b>	<b>1'358'400.00</b>	-1%
Capital social	1'200'000.00	1'200'000.00	0%
Capital en titres de participation	495'000.00	528'000.00	-6%
Capital en titres de participation non-payé	-346'500.00	-369'600.00	-6%
<b>Réserves et Report à compte nouveau</b>	<b>1'170'656.68</b>	<b>1'171'729.48</b>	0%
Réserves légales générales	700'000.00	700'000.00	0%
Réserves pour pertes	466'000.00	466'000.00	0%
Report de bénéfices	4'656.68	5'729.48	-19%
<b>Bénéfices / - pertes</b>	<b>27'491.35</b>	<b>3'688.20</b>	<b>645%</b>



## 2. Comptes de pertes et profits 2007

### 2.1 Rendements

Libellé	Solde fr.	Année précédente fr.	changement en %
<b>RENDEMENT TOTAL</b>	<b>277'463.40</b>	<b>205'071.18</b>	35%
	-	-	
<b>Rendement des finances</b>	<b>255'883.40</b>	<b>180'373.08</b>	42%
<b>Intérêts</b>	<b>118'580.40</b>	<b>120'373.08</b>	-1%
Intérêts sur titres	117'315.95	116'203.85	1%
Intérêts sur comptes bancaires	1'264.45	4'169.23	-70%
<b>Bénéfice sur cours</b>	<b>137'303.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>129%</b>
<b>Autre rendements</b>	<b>21'580.00</b>		
<b>Résultat des services fournis</b>	<b>2'580.00</b>	<b>2'580.00</b>	0%
<b>Dons, contributions de tiers</b>	<b>9'000.00</b>	-	-
<b>Prélèvements sur fonds</b>	<b>10'000.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>100%</b>
<b>Rendements divers</b>	-	<b>17'118.10</b>	<b>-100%</b>
Remboursements sur pertes durant l'année	-	17'000.00	-100%
Autres rendements durant l'année	-	118.10	-100%



## 2.2 Charges

Libellé	Solde fr.	Année précédente fr.	changement en %
<b>CHARGES TOTALES</b>	<b>273'853.70</b>	<b>206'162.58</b>	<b>33%</b>
<b>Frais de personnel</b>	<b>79'684.40</b>	<b>93'376.75</b>	<b>-15%</b>
<b>Traitements et indemnités de séances</b>	<b>60'278.50</b>	<b>76'561.85</b>	<b>-21%</b>
Gestion	44'662.00	59'139.00	-24%
Secrétariat, traductions	3'477.50	5'392.85	-36%
Demandes et indemnités de séances du comité	12'139.00	12'030.00	1%
<b>Charges sociales</b>	<b>8'555.40</b>	<b>8'816.50</b>	<b>-3%</b>
AVS; AI, APG, AC	3'868.75	3'841.90	1%
Prévoyance professionnelle	2'784.80	2'931.60	-5%
Assurance accidents	569.30	544.10	5%
Assurance maladie	1'332.55	1'498.90	-11%
<b>Autres charges de personnel</b>	<b>10'850.50</b>	<b>7'998.40</b>	<b>36%</b>
Frais de déplacement	4'083.50	5'739.90	-29%
Autres frais de personnel, formation complémentaire	1'067.00	2'134.00	-50%
Prestation de service de tiers	5'700.00	124.50	4478%
<b>Autres frais d'exploitation</b>	<b>175'169.30</b>	<b>75'785.58</b>	<b>131%</b>
<b>Locaux</b>	<b>1'560.00</b>	<b>1'560.60</b>	<b>0%</b>
Loyer	1'010.00	1'014.00	0%
Charges	550.00	546.60	1%
<b>Assurance de choses, taxes</b>	<b>249.70</b>	<b>600.30</b>	<b>-58%</b>
<b>Charges administratives</b>	<b>6'626.45</b>	<b>4'973.05</b>	<b>33%</b>
Informatique, sauvegarde de données et support	1'616.20	2'396.10	-33%
Matériel de bureau	29.05	106.20	-73%
Téléphone, port	1'071.45	1'011.75	6%
Imprimés, copies	1'650.20	164.60	903%
Cotisations	100.00	100.00	0%
Dépenses pour assemblées et séances	1'468.55	1'712.90	-14%
Autres charges administratives	691.00	518.50	33%
<b>Dépense financière</b>	<b>8'587.15</b>	<b>7'963.13</b>	<b>8%</b>
Intérêts de passif	-	0.80	-100%
Frais bancaires	8'587.15	7'962.33	8%
	-	-	
<b>Amortissements</b>	<b>158'146.00</b>	<b>60'170.00</b>	<b>163%</b>
<b>Concours financiers et pertes</b>	<b>19'000.00</b>	<b>37'000.25</b>	<b>-49%</b>
<b>Concours financiers à partir de fonds</b>	<b>10'000.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>100%</b>
Fonds de secours	10'000.00	5'000.00	100%
<b>Pertes et autres charges</b>	<b>9'000.00</b>	<b>32'000.25</b>	<b>-72%</b>
Pertes	-	32'000.00	-100%
Autres charges	9'000.00	0.25	-

## 2.3 Charges extraordinaires / Clôture

Libellé	Solde fr.	Année précédente fr.	changement en %
<b>RECETTES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>23'881.65</b>	<b>4'779.60</b>	<b>400%</b>
<b>Recettes extraordinaires</b>	<b>23'881.65</b>	<b>23'779.60</b>	<b>0%</b>
Recettes extraordinaires	25'921.40	19'779.60	31%
Remboursements sur pertes des années précédentes	-	4'000.00	-100%
<b>Impôts</b>	<b>-</b>	<b>19'000.00</b>	<b>-100%</b>
Impôts du canton	-	18'678.10	-100%
Impôt fédéral direct	-	321.90	-100%
<b>CLÔTURE</b>	<b>27'491.35</b>	<b>3'688.20</b>	<b>645%</b>
Bénéfice	27'491.35	3'688.20	645%

## 3. Annexe

### 3.1 Obligations éventuelles

La Caisse agricole de garantie financière se base sur les statuts, le règlement d'organisation et le règlement d'investissement pour l'octroi de cautionnements. Les cautions figurent de manière détaillée dans le rapport annuel. L'état des cautions au 31.12.2007 se monte à fr. 6'848'527.00. Le montant maximum possible de cautionnement est estimé à CHF 7'600'000.-.

### 3.2 Prestations de garantie

L'ensemble des actifs sont la propriété exclusive de la Caisse agricole suisse de garantie financière et ils n'ont été ni mis en caution pour des garanties, ni cédés ou mis en réserve de propriété.

### 3.3 Evaluation

Les papiers valeurs sont évalués au cours final du 31.12.2007. Les obligations de caisse figurent au bilan à la valeur nominale.

La réserve de fluctuation de valeurs sert à compenser les fluctuations de cours. La Caisse agricole suisse de garantie financière conserve en règle générale les obligations jusqu'à leur terme en dépôt.

### 3.4 Provisions

La Caisse agricole suisse de garantie financière a été exonérée d'impôt par le canton d'Argovie en tant qu'organisation reconnue d'utilité publique. Les réserves constituées par précaution d'un montant de CHF 19'000.- en l'an 2006 ont été dissoutes.

### 3.5 Réserves latentes

Par les fluctuations de cours un montant total de CHF 64'448.- de réserves latentes a été dissout. Le montant des réserves latentes se monte actuellement à CHF 689'639.50.

## 4. Propositions à soumettre à l'assemblée générale

### Répartition du bénéfice

Bénéfice des comptes annuels 2007	fr.	27'491.35
Report du bénéfice de l'année précédente	fr.	4'656.68
<b>Excédent au bilan avant le service des intérêts</b>	<b>fr.</b>	<b>32'148.03</b>

Rémunération du capital des titres de participation payés	fr.	-4'455.00
<b>Excédent au bilan après le service des intérêts</b>	<b>fr.</b>	<b>27'693.03</b>

#### Utilisation de l'excédent des comptes annuels 2007

Somme excédentaire au bilan après le service des intérêts	fr.	27'693.03
Affectation aux réserves pour pertes	fr.	20'000.00
<b>Report</b>	<b>fr.</b>	<b>7'693.03</b>



## 5. Rapport de l'organe de contrôle

En notre qualité d'organe de contrôle de la Caisse suisse de garantie financière, nous avons procédé au contrôle des comptes, arrêtés au 31 décembre 2007.

Les constatations suivantes ont été faites:

La comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales. Selon les contrôles effectués par sondage, les transactions financières sont attestées par les pièces justificatives aussi bien en ce qui concerne les recettes que les dépenses. L'examen des charges ne donne pas lieu à des remarques.

Les positions du bilan au 31.12.2007 sont toutes justifiées. Tous les actifs et passifs sont attestés par les pièces justificatives correspondantes et les limitations périodiques ont été effectuées correctement.

En nous fondant sur le contrôle que nous avons effectué, nous attestons que la situation de la fortune et le résultat d'exploitation ont été présentés en conformité avec les prescriptions légales et les statuts.

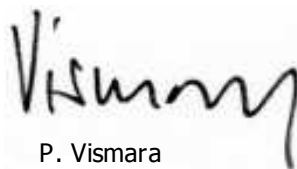
Par conséquent, nous proposons à l'assemblée générale d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits qui présentent un excédent de recettes de fr. 27'491.35 et de donner décharge avec remerciements aux organes responsables. Avec le bénéfice reporté l'assemblée générale dispose de fr. 32'148.03.

5200 Brugg, 14. mai 2007

L'organe de contrôle:



W. Neuhaus



P. Vismara



R. Leu

# MEMBRES DE LA CAISSE

membres sociétaires	NPA	lieu	Ct.	PS
Aargauische Kantonalbank	5001	Aarau	AG	3
Administration cantonale VD	1014	Lausanne	VD	3
AgroA	1000	Lausanne	VD	5
ALCAN Holding	8048	Zürich	ZH	5
Allianz Suisse Versicherung	8022	Zürich	ZH	20
Association Suisse des Sélectionnement	1000	Lausanne 5	VD	2
AZM Verwaltungs AG	5034	Suhr	AG	10
Bank Linth	8730	Uznach	SG	5
Banque Cantonale de Fribourg	1701	Freiburg	FR	5
Banque Cantonale de Neuchâtel	2001	Neuchâtel	NE	2
Banque Cantonale du Jura	2900	Porrentruy	JU	1
Banque Cantonale du Valais	1951	Sion	VS	2
Banque Cantonale Vaudoise	1000	Lausanne 6	VD	1
Bauernverband Aargau	5630	Muri	AG	10
Bauernverband Appenzell	9050	Appenzell	AI	1
Bauernverband beider Basel	4222	Zwingen	BL	1
BBO Bank Brienz Oberhasli	3855	Brienz	BE	1
Berner Kantonalbank	3001	Bern	BE	5
Binder Stefan	5426	Lengnau	AG	1
Bündner Bauernverband	7001	Chur	GR	2
Caisse d'Epargne	1746	Prez-vers-Noréaz	FR	1
Chambre jurassienne d'agriculture	2853	Courfaivre	JU	4
Chambre Neuchâteloise d'agriculture et de viticulture	2053	Cemier	NE	1
Clientis Bernerland Bank	3454	Sumiswald	BE	1
Clientis BS Bank Schaffhausen	8212	Neuhausen	SH	3
Darioli-Muff Anna	5223	Riniken	AG	3
Departement Volks- und Landwirtschaft	9100	Herisau	AR	5
Féd. Laitière Neuchâteloise	2053	Cemier	NE	20
Fédération des Sociétés	1630	Bulle	FR	4
Freiburgischer Bauernverband	1701	Freiburg	FR	3
Fromage Gruyère SA	1630	Bulle	FR	1
Hager Pius	8645	Jona	SG	2
Hofstetter Verena	9230	Flawil	SG	1
Hotz Hans-Rudolf	5212	Hausen (AG)	AG	2
Hürlimann Christine	8044	Zürich	ZH	5
Kanton Nidwalden	6370	Stans	NW	1
Kanton Schaffhausen	8200	Schaffhausen	SH	2
Kanton Schwyz, Finanzverwaltung	6431	Schwyz	SZ	2
Kanton St. Gallen	9001	St. Gallen	SG	10
Kanton Thurgau	8510	Frauenfeld	TG	1
Kanton Wallis	1951	Sion	VS	3
Kanton Zug	6301	Zug	ZG	1
Kanton Zürich	8090	Zürich	ZH	10
Kantonalbank Baselland	4410	Liestal	BL	4
Kantonalbank Graubünden	7002	Chur	GR	5
Kantonalbank Luzern	6002	Luzern	LU	5
Kantonalbank Obwalden	6060	Sarnen	OW	1

<b>membres sociétaires</b>	<b>NPA</b>	<b>lieu</b>	<b>Ct.</b>	<b>PS</b>
Kantonalbank Schwyz	6431	Schwyz	SZ	5
Kantonaler landwirtschaftlicher Verein Schaffhausen	8455	Rüdlingen	SH	1
Laiteries Réunies	1211	Genève 26	GE	1
Landi Düringen	3186	Düringen	FR	3
Landw. BG Zentrum Ebenrain	4450	Sissach	BL	3
Landwirtschaftsdepartement Kanton Freiburg	1700	Fribourg	FR	1
Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband	6210	Sursee	LU	10
Neue Aargauer Bank	5201	Brugg	AG	62
Pferdezuchtgenossenschaft Aargau	5036	Oberentfelden	AG	1
Raiffeisenbank Bürgschaftgenossenschaft	9001	St. Gallen	SG	10
Schaffhauser Kantonalbank	8201	Schaffhausen	SH	3
Schweizer Milchproduzenten	3000	Bern	BE	50
Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband	5201	Brugg	AG	5
Schweizerischer Bauernverband	5200	Brugg	AG	41
Schweizerischer Holsteinzuchtverband	1725	Posieux	FR	1
Service de l'agriculture	1228	Plan-les-Quates	GE	2
Soc. d'Agriculture du Val-de-Ruz	2208	Les Hauts-Geneveyes	NE	3
Société Coopérative d'Agriculture et de viticulture	2087	Cornaux	NE	1
Société d'agriculture du District de La Chaux-de-Fonds	2300	La Chaux-de-Fonds	NE	1
Société d'agriculture du district de Locle	2405	La Chaux-du-Milieu	NE	1
Société des paysannes et paysans d'Ajoie	2906	Chevèze	JU	1
Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg	1763	Granges-Paccot	FR	10
Solothurnischer Bauernverband	4503	Solothurn	SO	2
Späti Hanspeter	5212	Hausen (AG)	AG	1
St. Gallische Kantonalbank	9001	St. Gallen	SG	5
St. Gallischer Bauernverband	9230	Flawil	SG	5
Summermatter Rudolf	5200	Brugg	AG	10
Thurgauer Bauernverband	8570	Weinfelden	TG	3
Thurgauer Kantonalbank	8570	Weinfelden	TG	3
Unione Contadini Ticinesi	6592	S. Antonino	TI	2
Valiant Bank	3001	Bern	BE	9
Verband Milchlieferanten Luzern u. Umgebung	6020	Emmenbrücke	LU	3
Verein deutschschweizer und rätoromanischer Bienenfreunde	9050	Appenzell	AI	1
Vereinigte Milchbauern Mitte-Ost	9200	Gossau	SG	21
Würsch-Odermatt Martin	5212	Hausen (AG)	AG	1
Zentralschweizer Milchproduzenten	6004	Luzern	LU	10
Zuger Kantonalbank	6301	Zug	ZG	1
Zürcher Bauernverband	8001	Zürich	ZH	1
Zürcher Kantonalbank	8010	Zürich	ZH	10
Zürich Versicherungen Schweiz	8085	Zürich	ZH	5

**87 membres sociétaires**

**titres de participation total: 495**

